PARIS FONTAINEBLEAU

Osenat

L'Esprit du XIX ème siècle

Dimanche 10 Juillet 2016 à 15h

PARIS FONTAINEBLEAU
Osenat

L'Esprit du XIX ème siècle

Jean-Pierre OSENAT
Président
Commissaire-priseur

Candice OSENAT-BOUTET
Associée - Commissaire-priseur
Département XIX ème Siècle
+ 33 (0) 1 80 81 90 08
candice@osenat.com

EXPERTS

Michel et Raphaël MAKET
Membres du S.F.E.P.
+33 (0) 1 42 25 89 33
info@maket-expert.com

VENTE

Dimanche 10 Juillet 2016
à 15 h

OSENAT

Hôtel d'Albe
9-11, rue Royale
77300 Fontainebleau
France

EXPOSITIONS PUBLIQUES

A Paris
Sur rendez-vous

A Fontainebleau
Le 8 Juillet de 14 h à 18 h
Le 9 Juillet de 10 h à 18 h
Le 10 Juillet de 10 h à 15 h

ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES

Absentee bids and telephone bids
Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques pour les tableaux de cette vente.

We will be delighted to organise telephone bidding.

Tél. : +33 (0) 1 64 22 27 62
Fax : +33 (0) 1 64 22 38 94
www.osenat.com

Consultez nos catalogues et laissez des ordres d'achat sur www.osenat.com

RÉSULTATS DES VENTES

Sale results
visibles sur
www.osenat.com

Participez à cette vente avec :

Drouot LIVE.COM

Enregistrez vous sur www.osenat.com

RÈGLEMENT : ACHETEURS

Payment
Annabelle REBELO
+33 (0) 1 80 81 90 06
administration@osenat.com

EXPEDITION

Shipping
Pierre LORTHIOS
Tél. : +33 (0) 1 80 81 90 14
Fax : +33 (0) 1 64 22 38 94
expedition@osenat.com

IMPORTANT

La vente est soumise aux conditions imprimées en fin de catalogue. Il est vivement conseillé aux acquéreurs potentiels de prendre connaissance des informations importantes, avis et lexique figurant également en fin de catalogue.

Prospective buyers are kindly advised to read the important information, notices, explanation of cataloguing practice and conditions at the back of this catalogue.

Agrément 2002-135

Edgar DEGAS, 1834-1917
Three Dancers viewed from the waist up (c.1898)

Charcoal on tracing-paper
Degas stamp bottom left in red (Lugt 658).
ATELIER ED. DEGAS stamp in red on verso (Lugt 657)
Stamp ADAM-DUPRÉ, Encadrement en tout genre, 19bis Rue Fontaine, Paris in blue; annotated in blue pencil 1647 and Ph466
65 x 56cm

14.
Edgar DEGAS, 1834-1917
Trois danseuses en buste, circa 1898

Dessin au fusain sur calque doublé
Cachet «Degas» en bas à gauche en rouge (Lugt 658)
Au dos cachet «ATELIER ED. DEGAS» en rouge (Lugt 657)
Cachet «ADAM-DUPRÉ, encadrement en tout genre, 19 bis Rue Fontaine, Paris» en bleu
Annoté au crayon bleu «1647» et «Ph466»
65 x 56 cm

350 000 / 450 000 €

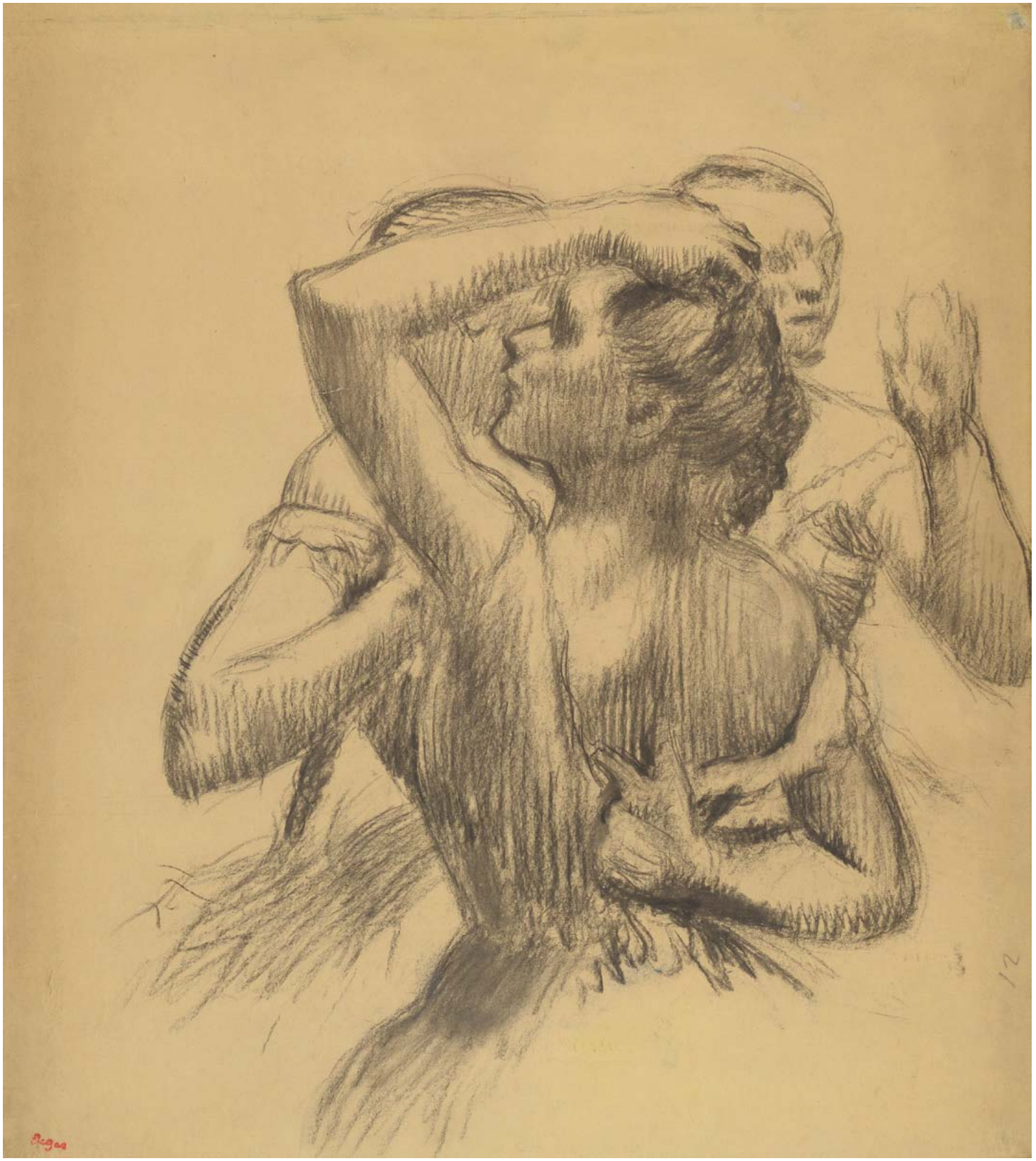
Degas

EXHIBITIONS

– Degas Sculpteur – La Piscine (Musée d'Art et d'Industrie André Diligent), Roubaix, October 2010-January 2011, n° 88, p.166 (rep.)
– Presentation of works recuperated after World War II and assigned to the safekeeping of France's National Museums – Musée d'Orsay, Paris, April-May 1997, n° REC133, p. 161

PROVENANCE

– 2nd Edgar Degas Estate Sale – Galerie Georges Petit, 1918, n° 298, p. 172 (rep.)
– Bought by dealer Jos Hessel for 3,900 Francs
– Maurice Dreyfus Collection
– Impounded & lodged at German Embassy, 8 August 1940
– Recovered in 1951 from the former German Embassy
– Forwarded to the Louvre's Cabinet des Dessins (Drawings Department) by France's 6th Commission For Recuperated Artworks, 29 May 1951
– Restored to heirs of Maurice Dreyfus, 9 May 2016

LITERATURE

– Degas, Grand Palais, Paris 1988, Canada & New York 1988/9; drawing cited under n° 359 Dancers (c.1899), p. 572
– Lilian Browse: Degas Dancers, Faber & Faber 1949; drawing cited under n° 239, Three Dancers viewed from the waist up

EXPOSITIONS

- Degas Sculpteur, La Piscine Musée d'Art et d'Industrie André Diligent, 8 octobre 2010 – 16 janvier 2011, décrit et reproduit p.166, n° 88.
- Présentation des œuvres récupérées après la seconde guerre mondiale et confiées à la garde des Musées Nationaux, Musée d'Orsay, 8 avril – 4 mai 1997, répertorié sous le n° REC133 et décrit dans le dossier de presse p. 161.

PROVENANCE

- Deuxième vente après décès d'Edgar Degas, Galerie Georges Petit, 1918, décrit et reproduit sous le n° 298, p. 172.
- Acheté par le marchand Jos Hessel 3900 francs.
- Collection Maurice Dreyfus.
- Saisi et déposé à l'ambassade d'Allemagne le 8 août 1940.
- Le dessin est retrouvé en 1951 à l'ambassade d'Allemagne devenue le Ministère des Affaires Étrangères.
- Retenu à la 6ème Commission de récupération artistique du 29 mai 1951 et remis au Cabinet des Dessins du Musée du Louvre.
- Restitué aux héritiers de Maurice Dreyfus le 9 mai 2016.

BIBLIOGRAPHIE

- Degas, Musée du Grand Palais, Paris, 9 février – 16 mai 1988, Canada et New-York, 1988-1989, le dessin est cité dans la notice du n° 359 Dancers, circa 1899, p. 572.
- Lilian Browse, Degas Dancers, Faber and Faber LTD, 1949, le dessin est cité dans la notice du n° 239 Trois danseuses vues à mi-corps.

Les danseuses bleues, circa 1890, Edgar Degas, pastel, Musée Pouchkine, Moscou

Travailleur infatigable et passionné, Edgar Degas a produit une œuvre considérable. De cette forte production, il n'a que peu vendu de son vivant, si ce n'est par l'intermédiaire du marchand Paul Durand-Ruel, et parfois avec Hector Brame et Ambroise Vollard. Il a aussi très peu offert, et fut toujours très exigeant sur la qualité des personnes et des pièces concernées.

Ainsi à sa mort Degas a-t-il laissé une très importante œuvre peinte et dessinée qui fut dispersée au cours de quatre ventes consécutives, chacune étalée sur trois jours entre mai 1918 et avril 1919 pour un total de près de 1500 peintures, pastels et dessins.

Notre dessin a participé à la deuxième vente qui s'est déroulée les 11, 12, 13 décembre 1918, comportant 386 œuvres. C'est alors qu'il fut acquis par le marchand et amateur d'art Jos Hessel pour 3.900 francs.

Cousin des marchands Josse et Gaston Bernheim, ce belge d'origine ouvre une galerie rue La Boétie à Paris en 1913. Il est l'un des premiers marchands à acheter en vente aux enchères publiques des œuvres sélectionnées selon son goût pour sa galerie, notamment à l'Hôtel Drouot. Il devient un expert renommé et une figure emblématique du monde des enchères reconnaissable à son monocle et à sa bonhomie, bien racontée par son ami écrivain Tristan Bernard : « C'est grâce à cette curiosité qu'il n'a jamais vieilli. Si vous voulez savoir exactement son âge, c'est bien simple : où qu'il se trouve, il a toujours cinq ans de moins que le plus jeune de la société. »

Sensible à la modernité, Jos Hessel s'associe à Paul Rosenberg en 1918 afin de promouvoir Pablo Picasso. Il tient aussi la rubrique des objets d'art dans la revue le Temps et possédait lui-même une magnifique collection de peintures. C'est très probablement chez lui que Monsieur Maurice Dreyfus a découvert et acquis ce fusain représentant Trois danseuses en buste d'Edgar Degas.

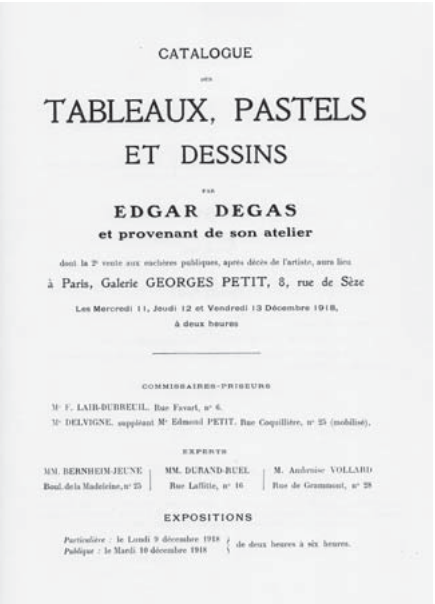

CATALOGUE

DES

TABLEAUX, PASTELS

ET DESSINS

PAR

EDGAR DEGAS

et provenant de son atelier

dont la 2e vente aux enchères publiques, après décès de l'artiste, aura lieu

à Paris, Galerie GEORGES PETIT, 8, rue de Sèze

Les Mercredi 11, Jeudi 12 et Vendredi 13 Décembre 1918,

à deux heures

COMMISSAIRES-PRISEURS

Me F. LAIB-DUBREUIL, Rue Favart, n° 6.

Me DELVIGNE, suppléant Me Edmond PETIT, Rue Coquillière, n° 25 (mobilier).

EXPERTS

MM. BERNHEIM-JEUNE, Boul. de la Madeleine, n° 25 | MM. DURAND-RUEL, Rue Laffitte, n° 16 | M. Ambroise VOLLARD, Rue de Grenelle, n° 28

EXPOSITIONS

Particulière : le Lundi 9 décembre 1918
Publique : le Mardi 10 décembre 1918
de deux heures à six heures.

Tireless and passionate worker, Edgar Degas produced a considerable body of work. He did not sell a lot in his lifetime, if not through the dealer Paul Durand- Ruel, and sometimes with Hector Brame and Ambroise Vollard . He neither offered a lot and was always very demanding on the quality of the purchasers and works concerned.

At his death, Degas left a very important painted and drawn work which was sold over four consecutive auctions, each spread over three days between May 1918 and April 1919 for a total of nearly 1,500 paintings, pastels and drawings.

Our drawing was included in the second sale, which took place on 11, 12, 13 December 1918, comprising 386 works . This is when he was acquired by the art dealer and collector Jos Hessel for 3,900 francs.

Cousin of the art dealers Josse and Gaston Bernheim, this Belgian native opens a gallery on rue La Boétie in Paris in 1913. He is one of the first art dealers to buy at public auctions works for his gallery , especially at the Hotel Drouot. He became a renowned expert and an iconic figure in the world of auctions, recognizable to his monocle and his bonhomie, well told by his friend, the writer Tristan Bernard : « The reason why he never aged is his curiosity. If you want to know his exact age, it's very simple : wherever he is , he still is five years younger than the youngest one «

Sensitive to modernity, Jos Hessel joins Paul Rosenberg in 1918 to promote Pablo Picasso. He also contributes to the revue "Le Temps" and owns a magnificent collection of paintings. It's very likely at his place that Maurice Dreyfus found and acquired our charcoal representing Three dancers viewed from the waist up.

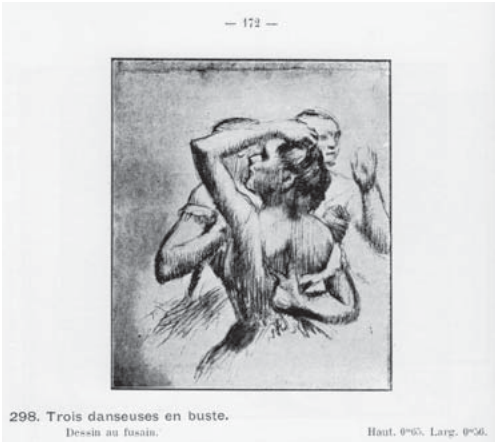

— 172 —

298. Trois danseuses en buste.
Dessin au fusain. Haut. 0m65. Larg. 0m56.

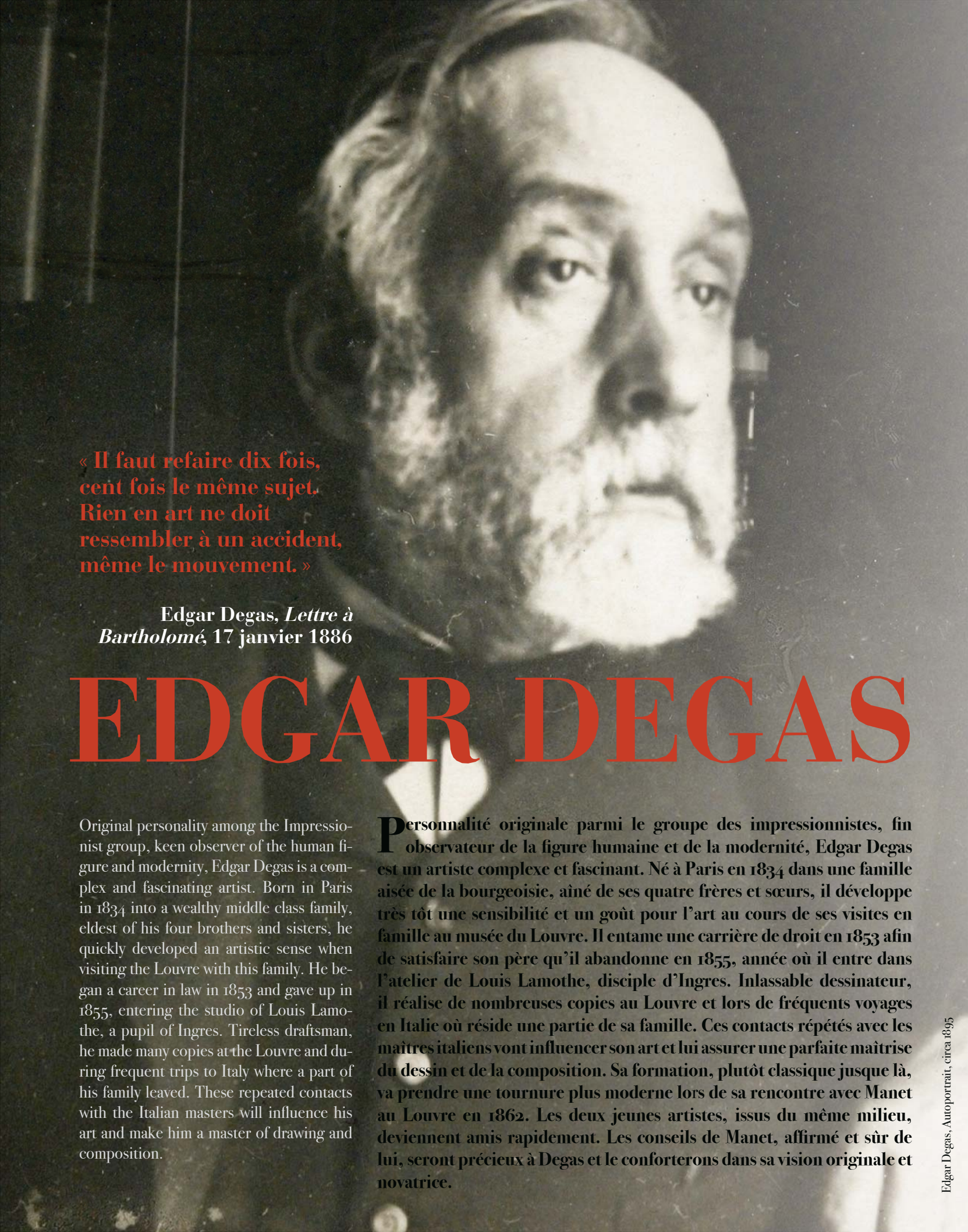

« Il faut refaire dix fois, cent fois le même sujet. Rien en art ne doit ressembler à un accident, même le mouvement. »

Edgar Degas, *Lettre à Bartholomé*, 17 janvier 1886

EDGAR DEGAS

Original personality among the Impressionist group, keen observer of the human figure and modernity, Edgar Degas is a complex and fascinating artist. Born in Paris in 1834 into a wealthy middle class family, eldest of his four brothers and sisters, he quickly developed an artistic sense when visiting the Louvre with this family. He began a career in law in 1853 and gave up in 1855, entering the studio of Louis Lamothe, a pupil of Ingres. Tireless draftsman, he made many copies at the Louvre and during frequent trips to Italy where a part of his family leaved. These repeated contacts with the Italian masters will influence his art and make him a master of drawing and composition.

Personnalité originale parmi le groupe des impressionnistes, fin observateur de la figure humaine et de la modernité, Edgar Degas est un artiste complexe et fascinant. Né à Paris en 1834 dans une famille aisée de la bourgeoisie, aîné de ses quatre frères et sœurs, il développe très tôt une sensibilité et un goût pour l'art au cours de ses visites en famille au musée du Louvre. Il entame une carrière de droit en 1853 afin de satisfaire son père qu'il abandonne en 1855, année où il entre dans l'atelier de Louis Lamothe, disciple d'Ingres. Inlassable dessinateur, il réalise de nombreuses copies au Louvre et lors de fréquents voyages en Italie où réside une partie de sa famille. Ces contacts répétés avec les maîtres italiens vont influencer son art et lui assurer une parfaite maîtrise du dessin et de la composition. Sa formation, plutôt classique jusque là, va prendre une tournure plus moderne lors de sa rencontre avec Manet au Louvre en 1862. Les deux jeunes artistes, issus du même milieu, deviennent amis rapidement. Les conseils de Manet, affirmé et sûr de lui, seront précieux à Degas et le conforterons dans sa vision originale et novatrice.

Edgar Degas, Autoportrait, circa 1895

His training, rather classic so far, will take a more modern turn after meeting Manet in the Louvre in 1862. The two young artists, coming from the same background, become friends quickly. Manet's mature advices will be invaluable to Degas and will consolidate his original and innovative vision.

At the same time he meets Manet, Degas frequents the café Guerbois in Montmartre and its group of painters and writers. It is here that Impressionism will born, as the result of boisterous discussions between young artists who want to renew the painting by overruling the conventional doctrines, by painting the present moment, the living nature, using bold colors and toppling the hierarchy of genres.
Two distinct groups will emerge in this new school, differentiated in the choice of topics they will choose. On one side the landscape group composed of Monet, Pissarro, Sisley, ... on the other side that of the human figure and the painting of modern genre, with Degas, Manet, Bazille ... And between the two, a few «independants» such as Renoir and Caillebotte. This diversity will be an asset for the group and will allow healthy competition between the painters who will benefit from their mutual progresses.

The first works Degas exhibited are impressive historical paintings that evoke the Salon traditional «big machines». They reveal the strong influence of the hierarchy of genres about to be reversed as well as the young painter's classic background, trying to get a place with those first compositions. These works also reveal his working method that involves numerous sketches and preparatory drawings.

Influenced by the example of Manet and by the realistic theories of his friend Edmond Duranty, Degas will leave these historical topics for the world around him and what interests him: his family, the world of entertainment and dance, horse racing, women of his time.

If one seeks to identify specific features of Degas as an artist, we must mention a consummate and forward-thinking art of composition and framing. He does not hesitate to place in the foreground unusual items such as a hat, an unmade bed or a piece of tutu. Degas also uses diving effects to boost his compositions and sometimes unusual canvas formats. He is an extraordinary and sensitive colorist, playing on halftones juxtaposed with powerful colors, creating diffuse luminous harmonies with colored dots leading the eye. His touch is firm and vibrant, his line may suggest a movement in a row, but also shapes the surface.

Artist of great sensitivity, Edgar Degas was able to introduce poetry into simple, intimate, sometimes trivial topics, giving to see the elemental beauty and sublimating the day to day by the elegance of his pictorial language.

En même temps que sa rencontre avec Manet, Degas fréquente le café Guerbois à Montmartre et son cortège de peintres et d'écrivains. C'est dans ce lieu que va naître l'impressionnisme, fruit des discussions endiablées des jeunes artistes qui veulent renouveler la peinture en se libérant des doctrines classiques, en choisissant de représenter l'instant, de peindre sur le motif, d'utiliser des couleurs franches, une touche libre et vibrante, et de renverser la hiérarchie des genres.
Deux groupes distincts vont émerger au sein de cette jeune école, différenciés dans le choix des thèmes qu'ils vont aborder. D'un côté le groupe des paysagistes composé de Monet, Pissarro, Sisley, ... De l'autre celui de la figure humaine et de la peinture de genre moderne, avec Degas, Manet, Bazille, ... Et, entre les deux, quelques « affranchis » tels que Renoir et Caillebotte. Cette diversité sera une richesse pour le groupe et permettra une saine émulation entre les peintres qui profiteront tous des avancées de leurs compagnons.

Les premières œuvres exposées par Degas sont d'imposantes peintures à sujets historiques qui évoquent les « grandes machines de Salon » des néo-classiques et des romantiques. Elles révèlent l'influence que tient encore la hiérarchie des genres en passe d'être renversée et les bases classiques du jeune peintre, qui tente de se faire une place avec ces premières compositions. Ces œuvres nous révèlent aussi sa méthode de travail qui passe par la réalisation de nombreuses esquisses et dessins préparatoires.
Influencé par l'exemple de Manet et par les théories réalistes de son ami Edmond Duranty, Degas va abandonner ces sujets historiques contraignants pour plonger dans la représentation du monde qui l'entoure et de ce qui le passionne : ses proches, le monde du spectacle et de la danse, les courses de chevaux, les femmes de son temps.

Si l'on cherche à dégager des spécificités de Degas en tant qu'artiste, il faut mentionner un art consommé de la composition et du cadrage avant-gardiste et dynamique. Il n'hésite pas à placer dans ses premiers plans des éléments inhabituels tels qu'un chapeau, un lit défait ou une parcelle de tutu. Degas utilise aussi les effets de plongées pour dynamiser ses compositions et des formats de toile parfois singuliers. C'est un coloriste extraordinaire et très délicat qui joue sur des demi-teintes juxtaposées à des couleurs puissantes, créant des harmonies lumineuses diffuses dont les points colorés guident le regard. Sa touche est assurée et vibrante, son trait peut suggérer un mouvement en une ligne, mais aussi travailler la surface avec son crayon pour la modeler.
Artiste d'une grande sensibilité, Edgar Degas a su introduire de la poésie dans des sujets simples, intimes, parfois même triviaux, donnant à voir la beauté élémentaire et sublimant le quotidien par l'élégance de son langage pictural.

Ci-contre : *Danseuse bras droit levé, Danseuse remettant sa bretelle*, et *Danseuse de dos*, Edgar Degas, circa 1895, photographie

Our drawing, known in French title as "Trois Danseuses en Buste", is inspired by one of the principal themes in Degas's oeuvre: ballet. It dates from around 1898 and is drawn in charcoal on tracing-paper – an approach often adopted by Degas for a series of works with the same subject. It brings to mind four pastels cited in the Degas catalogue raisonné, one with an identical composition (albeit in reverse).

The composition shows three dancers viewed from the waist up, each in a different attitude. On the foreground, we can see a dancer almost turning back to the viewer. His left arm is lifted above her head's profile while her right arm joins her shoulder blade's hollow. Behind her are two other figures, thus forming a round. From the left figure, we can only see an elbow and a head's part and, from the right one, a part of the face, an arm and a shoulder. These fragments complement and balance the main figure while boosting the composition. The drawing's rhythm comes from its broken lines and composition 'in the round.' The group's positioning slightly off-centre accentuates the fragile balance and sense of fleeting moment that Degas captures like a snapshot.

Notre dessin intitulé Trois danseuses en buste s'intègre dans l'un des thèmes majeurs de l'œuvre de l'artiste : la danse. Réalisé vers 1898 au fusain sur un papier calque doublé, pratique fréquemment utilisée par Degas dans son travail en série sur un même sujet, ce dessin vient compléter une série de quatre pastels répertoriés au catalogue raisonné (Lemoisne P.A., Degas et son œuvre, tome III, n°1311 à 1314), dont un présente une structure identique mais inversée.

La composition montre trois danseuses représentées à mi-corps, chacune dans une attitude différente. Le premier plan est occupé par une danseuse faisant presque dos au spectateur. Son bras gauche est levé au-dessus de sa tête vue de profil tandis que son bras droit vient rejoindre le creux de son omoplate. Derrière elle apparaissent deux autres silhouettes, formant ainsi une ronde. De celle de gauche nous n'apercevons qu'un coude et une partie de sa tête, de celle de droite une partie de son visage, un bras et une épaule. Ces fragments complètent et équilibrent la figure principale tout en dynamisant la composition. Le regard suit ces lignes brisées et se trouve absorbé dans la ronde perçue au premier coup d'œil, au sein du rythme élaboré par l'artiste. Le léger décentrage du groupe sur la feuille accentue cet équilibre fragile d'un moment instable fixé tel un instantané par Degas.

Le trait au fusain de Degas mélange plusieurs caractéristiques. Les lignes des contours sont appuyées et sûres, presque grasses et onctueuses. Elles dessinent littéralement les corps, tout particulièrement celui de la danseuse du premier plan, et portent l'attention sur son beau profil et

Degas' use of charcoal has various characteristics. The outlines are firm and confident, thick and weighty. They literally draw the body, particularly that of the dancer in the foreground, and bring attention to her beautiful profile and on the bottom of her right shoulder. Volume and light are rendered by series of almost parallel vertical lines, some more assertive and tightly grouped than others. They help create shadows of varying depth and, above all, help the surface of the bodies and materials to vibrate – further amplifying the effect of movement.

Degas's sensitivity and aesthetic sense, the harmony between the execution and composition, all combined to make the movement alive and to light in this hymn to ballet.
A sensuality typical of Degas emerges from these contorted body, from this deep contrast animating the flesh, showing his love for the woman, almost obsessive in his graphic work.

Edgar Degas, like other artists of the Impressionist group, was a man of his time. Born into a wealthy family, he frequented assiduously ballet and opera, which explains his taste for this central theme in his work. Innovative, Degas chooses framings never used before, adopts modern technology and moreover elects, for his large compositions, moments considered as insignificant until now. Rests of the dancers, rehearsals, relaxation, breaks, tiredness and diversion, he captures all these gestures, emotions, frivolous and trivial details that enrich the instant pictured. He assumes his artist's role and gives to see what remains hidden to the audience.

sur le bas de son épaule droite. Le volume et la lumière sont restitués par des séries de traits verticaux presque parallèles diversement serrés ou appuyés. Ce procédé permet de porter des ombres plus ou moins profondes et surtout de faire vibrer la surface des corps et des étoffes, amplifiant encore l'effet de mouvement.
La sensibilité et le sens esthétique de Degas, l'harmonie entre son exécution et sa composition, tout concourt à rendre vivants le mouvement et la lumière dans cet hymne à la danse. De ces corps contorsionnés, du contraste profond animant ces chairs se dégage une sensualité propre à Degas témoignant de son amour pour la femme, sujet presque obsessionnel de son œuvre graphique.

Edgar Degas, tout comme les autres artistes du groupe des impressionnistes, était un homme de son temps. Issu d'un milieu aisé, il fréquentait assidument les représentations de ballet et d'opéra, d'où son goût pour ce thème central dans son œuvre. Novateur, Degas choisit des cadrages jamais utilisés auparavant, adopte une technique moderne et surtout élit pour de grandes compositions des moments considérés avant lui comme insignifiants. Repos des danseuses, répétitions, assouplissements, pauses, fatigue et amusement, il capte tous ces gestes, émotions, détails anodins et frivoles qui enrichissent l'instant saisi. Il endosse son rôle d'artiste et donne à voir ce qui restait caché aux spectateurs.

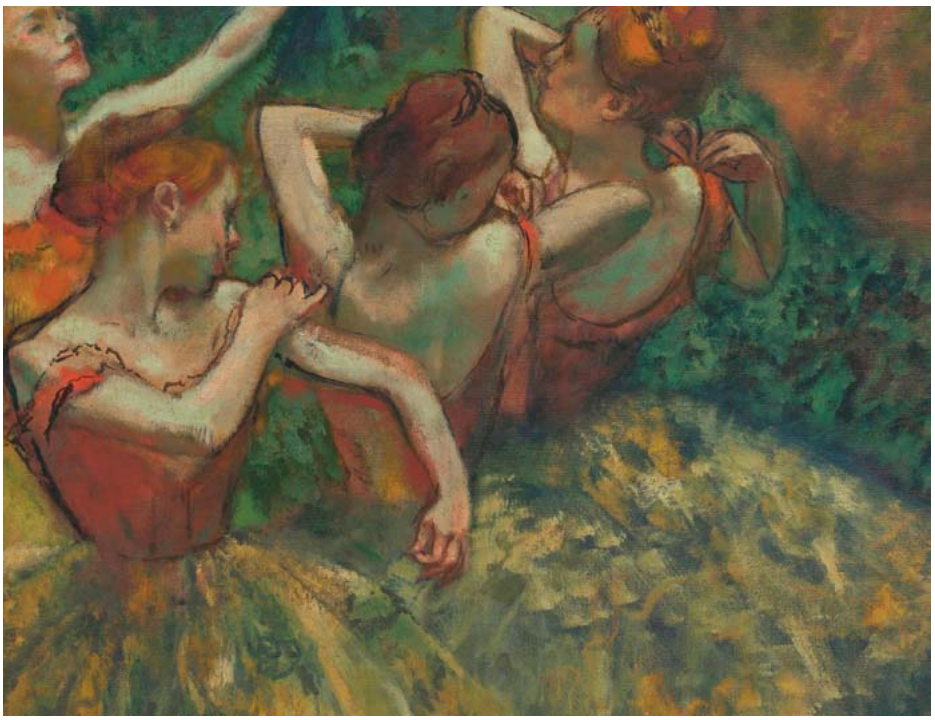

Quatre danseuses, circa 1899, Edgar Degas, peinture, National Gallery of Art, Washington

Our dancer's supple yet twisting three-quarter pose is not an exception to this rule.
As the main figure of the composition, her dynamic and contorted movement creates a diagonal between her elbows, crossing the sheet. Her left arm encloses her beautiful profile while her back strained by the effort makes the light playing shadow and light on her skin. Degas particularly likes this posture, which can be found from 1875 in his works.
It is one Degas first used early in his career – for the foreground ballerina with hand behind her back in his 1874 Ballet Rehearsal (now in the Musée d'Orsay). The figure
seen from behind, and the overall rounded composition, display close similarities with his Blue Dancers (c.1890) and related studies. Degas took photographs of dancers in similar poses in the early 1890s. Then there are the pastels already mentioned – notably n°275, Dancers on a blue ground, from the Degas studio sale (now in the Princetown University Art Museum).

The viewer may wonder, looking at these ballerinas, if they are three distinct dancers or if it is a single person seen from three different angles. Though the very modern idea of decomposing the movement is attractive, there is no evidence thereof.

L'attitude de notre danseuse de trois-quarts dos ne déroge pas à cette règle.Figure principale de la composition, son attitude dynamique toute en torsion crée une diagonale que l'on peut tracer entre ses deux coudes et qui traverse la feuille. Son bras gauche encadre son magnifique profil tandis que son dos tendu par l'effort fait jouer ombre lumière sur sa peau. La pose qu'elle adopte, et que l'on retrouve d'ailleurs dès 1875 dans des œuvres de Degas, est une posture qu'il affectionne. On en trouve les prémices assez tôt dans la ballerine du premier plan de la Répétition d'un ballet sur la scène (Musée d'Orsay, 1874), qui passe une main dans son dos. Des similitudes sont aussi à noter, dans la figure de dos en particulier mais aussi dans la composition générale en forme de ronde, avec les Danseuses bleues (circa 1890) et les études en rapport. Degas avait aussi réalisé des photographies de danseuses dans des poses similaires dans les années 1890-1895. À cela il faut ajouter les trois pastels déjà mentionnés, en particulier le n°275, Groupe de danseuses, fond bleu, de la vente d'atelier aujourd'hui conservé au Princetown University Art Museum.
Le spectateur peut se demander, en regardant ces ballerines, si ce sont trois danseuses distinctes ou si c'est une et même personne vue sous trois angles différents. L'idée, très moderne, de décomposition du mouvement de la seconde option est séduisante mais en l'absence de témoignages ou de certitudes, cette interrogation demeure sans réponse.

La répétition du ballet sur scène, 1875, Edgar Degas, peinture, Metropolitan Museum, New-York
En haut à gauche : Degas *Danseuse attachant l'épaulette de son corsage* (détail d'une photographie ancienne)

La raison pour laquelle ce motif plût tant à Degas a peut-être une origine dans l'inattendu, dans la surprise qu'éveille la présence d'une figure faisant dos au spectateur au premier plan d'une composition. Cela « provoque » le regard qui, sans ses repères habituels, cherche où se poser et déclenche ainsi la ronde, cette danse induite par l'ensemble des trois figures.

Au travers de cette vision presque métaphorique de la danse, Degas pénètre dans l'intimité de ces artistes hors des lumières de la scène et des fastes du ballet pour dévoiler et sublimer les gestes du quotidien qui l'ont fasciné. Pour autant Degas ne sacrifie pas l'idéal sur l'autel du réalisme et de la modernité, mais il établit un équilibre, et l'alchimie qui en découle fait cohabiter les deux dans une vision exquise mêlant ses deux passions : la danse et la femme.

R.M.

Degas' taste for this subject could be explained by the surprise aroused by the presence of a figure facing away from the viewer in the foreground of a composition. It «excites» the look that, without its usual reference, seeks a place to set and therefore starts the round, this dance between the three figures.

Through this almost metaphorical vision of dance, Degas enters the intimacy of these artists outside the stages' lights and splendors of ballet to reveal and sublimate the everyday gestures which fascinated him. However, Degas maintains a balance between idealism, realism and modernity and combines them in the name of his two passions: dance and women.

« [...] Partez sans le secours inutile du beau,
Mignonnes, avec ce populacier museau,
Sautez effrontément,
prêtresses de la grâce !

En vous la danse a mis quelque chose d'à part,
Héroïque et lointain.
On sait de votre place
Que les reines se font de distance et de fard. »

Edgar Degas

Danseuse remettant sa bretelle, Edgar Degas, fusain et craie blanche, circa 1885

DE LA SPOLIATION...

2 officiers allemands et un civil se sont présentés le 28.8.40 à mon domicile 74 av. Suffren, vers 10 h. et après avoir visité mon appartement, sont partis en emportant ces 3 tableaux. Ceux-ci seraient passés en vente publique à Berlin fin 40 début 41.

BUREAU CENTRAL DES RESTITUTIONS

Office B.I.P. Arrivée 13 JUIN 1947 N° 67457

Office B.I.P. Arrivée 13 JUIN 1947 N° 66963

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Renseignements complémentaires demandés en vue de faciliter les recherches des Services de Restitution

Dossier : O.B.I.P. 34 156

B.C.R. 470

Déclarant : Monsieur Maurice DREYFUS
8 Rue Emile Augier - PARIS (XVIe)

Demande	Réponse
Dimensions approximatives des trois tableaux qui vous ont été spoliés. Si vous possédez des reproductions photographiques assez nettes de ces tableaux, je vous serais obligé de bien vouloir me les faire parvenir, afin de me permettre de faire établir des clichés. Ces renseignements complémentaires vous sont demandés pour être publiés dans un catalogue qui sera remis à des experts chargés de nouvelles investigations en Allemagne. Prière de les adresser, si possible avant le 1er juillet 1947, à : l'OFFICE DES BIENS ET INTERETS PRIVES 146 Av. de Malakoff - PARIS XVIe./.	Deux tableaux, Pr. et Mme Patterson par Raeburn R m'ont été rendus par votre intermédiaire le 15 février 1947. Reste le 3e, un ~~[illegible]~~ pastel par Degas représentant une danseuse taille approximative : 0,50 x 0,40 je ne me souviens plus bien —

Archives Affaires Etrangères

Imprimerie nationale, Berlin. — J. 1135-47 - G.F.C.C. 607

Docteur Maurice DREYFUS, 74, avenue de Suffren à Paris
Adresse actuelle: 8, rue Emile Augier à Paris XVI

Il a été pris par les allemands au mois d'Août ou Septembre 1940:

2 pastels de RAEBURN - Portrait de Monsieur et Madame PATTERSON - Valeur:100.000 frs cadres anciens

1 Pussain par DEGAS - Danseuse se coiffant- Valeur 50.000 frs

Ces tableaux seraient passés en vente publique à BERLIN fin 1940 ou début 1941.

Carton 456.
RA 6-75 76

Dr Maurice Dreyfus

8, rue Emile Augier

Paris 16ème

Dr Maurice Dreyfus

Folio 890 à 906

Rt commis 74 Avenue de Suffren Paris

...À LA RESTITUTION

Viviane Dreyfus et Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, lors de la cérémonie de restitution, le 9 mai 2016

Chers amis, chère Viviane Dreyfus,
De même que l'histoire du tableau de votre père qui nous occupe aujourd'hui est singulière, sa restitution est sans exemple, sans précédent.
Jusqu'à présent, l'Etat ne restituait les oeuvres que lorsqu'il avait été saisi par des ayants droit des propriétaires. Autrement dit, les restitutions étaient l'aboutissement d'un processus initié par les familles, dans le cadre de requêtes déposées auprès de la Commission d'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation – la CIVS -, ou directement auprès du ministère de la Culture et de la Communication quand les demandes portaient uniquement sur des oeuvres d'art.
Or, le Degas que nous avons devant les yeux aujourd'hui est la première d'une série d'oeuvres restituées ou en passe d'être restituées en vertu d'une auto-saisine du ministère.
Sans attendre que des ayants droit se manifestent, cette démarche consiste à identifier les propriétaires des oeuvres MNR au moment de leur spoliation, et de rechercher ensuite leurs ayants droit.
La restitution du Degas constitue donc le premier fruit de cette nouvelle démarche.
*Elle nous semble pourtant la plus naturelle, la plus légitime. Les familles n'avaient pas demandé à être des victimes ; pourquoi devrait-on, en plus, les obliger à réclamer ce qui leur est dû ? **

* Extraits du discours d'Audrey Azoulay, Ministre de la Culture et de la Communication (9 mai 2016) et du dossier de presse du Ministère de la culture.

Conditions générales de vente

CONDITIONS ET INFORMATIONS DESTINÉES PRINCIPALEMENT AUX ACHETEURS

La vente est soumise à la législation française et aux conditions imprimées dans ce catalogue. Il est important que vous lisiez attentivement les pages qui suivent. Les pages qui suivent donnent également des informations utiles sur la manière d'acheter aux enchères. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous assister.

COMMISSION ACHETEUR

L'acheteur paiera au profit de Osenat, en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat de 25 % TTC.

TVA

Remboursement de la TVA en cas d'exportation en dehors de l'Union Européenne

Toute TVA facturée sera remboursée au personnes non résidentes de l'Union Européenne à condition qu'elles en fassent la demande écrite au service comptable dans un délai de 3 mois après la vente, et sur présentation de l'exemplaire 3 du document douanier d'exportation (DAU) sur lequel Osenat devra figurer comme expéditeur et l'acheteur comme destinataire.

L'exportation doit intervenir dans les délais légaux et un maximum de 3 mois à compter de la date de la vente.

1. AVANT LA VENTE

Caractère indicatif des estimations

Les estimations faites avant la vente sont fournies à titre indicatif. Toute offre dans la fourchette de l'estimation basse et de l'estimation haute a des chances raisonnables de succès. Nous vous conseillons toutefois de nous consulter avant la vente car les estimations peuvent faire l'objet de modifications.

L'état des lots

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir un rapport détaillé sur l'état des lots. Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents.

Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs

d'examiner chaque lot avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque lot correspond à sa description. Le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

Dans le cadre de l'exposition d'avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d'inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

Exposition avant la vente

L'exposition précédent la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée.

Soucieuse de votre sécurité dans ses locaux, la Société Osenat s'efforce d'exposer les objets de la manière la plus sûre. Toute manipulation d'objet non supervisée par le personnel de la Société Osenat se fait à votre propre risque.

2. LES ENCHÈRES

Les enchères peuvent être portées en personne ou par téléphone ou par l'intermédiaire d'un tiers (les ordres étant dans ce dernier cas transmis par écrit ou par téléphone). Les enchères seront conduites en euros. Un convertisseur de devises sera visible pendant les enchères à titre purement indicatif, seul le prix en euros faisant foi.

Comment enchérir en personne

Pour enchérir en personne dans la salle, il est recommandé de se faire enregistrer et obtenir une raquette numérotée avant que la vente aux enchères ne commence. Vous devrez présenter une pièce d'identité et des références bancaires. La raquette est utilisée pour indiquer vos enchères à la personne habilitée à diriger la vente pendant la vente. Si vous voulez devenir l'acheteur d'un lot, assurez-vous que votre raquette est bien visible de la personne habilitée à diriger la vente et que c'est bien votre numéro qui est cité. S'il y a le moindre doute quant au prix ou quant à l'acheteur, attirez immédiatement l'attention de la personne habilitée à diriger la vente. Tous les lots vendus seront facturés au nom et à l'adresse figurant sur le bordereau d'enregistrement de la raquette, aucune modification ne pourra être faite. En cas de perte de votre raquette, merci d'en informer immédiatement l'un des clercs de la vente. A la fin de chaque session de vente, vous voudrez bien restituer votre raquette au guichet des enregistrements.

Mandat à un tiers enchérisseur

Si vous enchérissez dans la vente. vous le faites à titre personnel et nous pouvons vous tenir pour le seul responsable de cette enchère, à moins de nous avoir préalablement avertis que vous enchérissiez au nom et pour le compte d'une tierce personne en nous fournissant un mandat régulier que nous aurons enregistré.

Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas assister à la vente aux enchères, nous serons heureux d'exécuter des ordres d'achat donnés par écrit à votre nom. Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de ce catalogue. Ce service est gratuit et confidentiel. Les lots sont achetés au meilleur prix, en respectant les autres enchères et le prix de réserve. Dans le cas d'ordres identiques, le premier arrivé aura la préférence, indiquez toujours une " limite à ne pas dépasser ". Les offres illimitées et " d'achat à tout prix " ne seront pas acceptées.

Les ordres d'achat doivent être donnés en euro.

Les ordres écrits peuvent être :

- envoyés par e-mail à contact@osenat.com
- envoyés par télécopie au numéro suivant :
00 33 (0)1 64 22 38 94
- remis au personnel sur place
- envoyés par la poste aux bureaux de la Société Osenat

Vous pouvez également donner des ordres d'achat par téléphone. Ils doivent être confirmés avant la vente par lettre, par fax ou par e-mail (voir ci-dessus). Dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat par écrit ou vos confirmations écrites d'ordres d'achat données par téléphone au moins 24 heures avant la vente.

Enchérir par téléphone

Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez enchérir directement par téléphone. Étant donné que le nombre de lignes téléphoniques est limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 24 heures au moins avant la vente pour obtenir ce service dans la mesure des disponibilités techniques.

Nous vous recommandons également d'indiquer un ordre d'achat de sécurité que nous pourrons exécuter en votre nom au cas où nous serions dans l'impossibilité de vous joindre par téléphone. Des membres du personnel sont à votre disposition pour enchérir par téléphone pour votre compte en anglais.

3. LA VENTE

Conditions de vente

Comme indiqué ci-dessus, la vente aux enchères est régie par les règles figurant dans ce catalogue. Quiconque a l'intention d'enchérir doit lire attentivement ces conditions. Elles peuvent être modifiées par affichage dans la salle des ventes ou par des annonces faites par la personne habilitée à diriger la vente.

Accès aux lots pendant la vente

Par mesure de sécurité, l'accès aux lots pendant la vente sera interdit.

Déroulement de la vente

La personne habilitée à diriger la vente commencera et poursuivra les enchères au niveau qu'elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d'autres enchères, et ce au nom et pour le compte du vendeur, à concurrence du prix de réserve.

4. APRÈS LA VENTE

Résultats de la vente

Si vous voulez avoir des renseignements sur les résultats de vos ordres d'achat, veuillez s'il vous plait téléphoner :

Osenat - Tél. 00 33 (0)1 64 22 27 62

Fax 00 33 (0)1 64 22 38 94

ou sur internet : www.osenat.com

Paiement

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.

Le paiement peut être effectué :

- Par chèque en euro ;
- En espèces en euro dans les limites suivantes :
- 3 000 € pour les commerçants
- 3000 € pour les particuliers français
- 15 000 € pour les particuliers n'ayant pas leur domicile fiscal en France, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- Par carte de crédit : Visa ou Mastercard
- Par virement en euro sur le compte :

Coordonnées bancaires :
HSBC FRANCE
Titulaire du compte
Osenat
9-11, RUE ROYALE
77300 FONTAINEBLEAU
Domiciliation : HSBC FR PARIS AUBER
Code banque : 30056
Code guichet : 00811
No compte : 08110133135
Clé RIB : 57
Identification internationale :
FR76 3005 6008 1108 1101 3313 557
SWIFT : CCFRFRPP
Siret : 44261438400018
APE : 741A0
No TVA intracommunautaire : FR 76442614384

N'oubliez pas d'indiquer votre nom et le numéro de votre bordereau d'adjudication sur le formulaire de virement.

Enlèvement des achats

Enlèvement des achats – Frais de stockage

Les achats ne pourront être enlevés qu'après leur paiement.

Tous les lots pourront être retirés pendant ou après chaque vacation, sur présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable de Osenat.

Nous recommandons vivement aux acheteurs de prendre livraison de leurs lots après la vente.

Des frais de stockage seront facturés par Osenat aux acheteurs n'ayant pas retiré leurs achats 15 jours après la vente, à raison de :

- 10 € par jour pour un meuble
- 5 € par jour pour un objet ou un tableau

Exportation des biens culturels.

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats et, dans certains cas, une autorisation douanière pourra également être requise. L'Etat français a faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation au cas où le lot est réputé être un trésor national. Osenat n'assume aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat d'exportation pouvant être prises. Sont présentées ci-dessous, de manière non-exhaustive, les catégories d'oeuvres ou objets d'art accompagnés de leurs seuils de valeur respectifs au-dessus desquels un Certificat pour un bien culturel (dit «Passeport») peut être requis pour que le lot puisse sortir du territoire français.

Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire Européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports, ayant plus de 50 ans d'âge 150.000 €
- Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30.000 €
- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Livres de plus de 100 ans d'âge 50.000 €
- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50.000 €
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de 100 ans d'âge 15.000 €
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE: quelle que soit la valeur) 1.500 €
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles[1]
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles 1.500 €
- Eléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) [1]
- Archives de plus de 50 ans d'âge (UE quelle soit la valeur) 300 €

[1] Pour ces catégories, la demande de certificat ne dépend pas de la valeur de l'objet, mais de sa nature.

Droit de préemption

L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'œuvre d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'adjudicataire.

Indications du catalogue

Les indications portées sur le catalogue sont établies par la Société Osenat Fontainebleau avec la diligence requise pour une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des rectifications affichées dans la salle de vente avant l'ouverture de la vacation ou de celles annoncées par la personne habilitée à diriger la vente en début de vacation et portées sur le procès-verbal de la vente.

Les indications seront établies compte tenu des informations données par le vendeur, des connaissances scientifiques, techniques et artistiques et de l'opinion généralement admise des experts et des spécialistes, existantes à la date à laquelle les dites indications sont établies.

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Freycinet 75016 Paris.

General terms and conditions of sale

CONDITIONS AND INFORMATION PRINCIPALLY FOR BUYERS

All property is being offered under French Law and the conditions printed in this volume. It is important that you read the following pages carefully.
The following pages give you as well useful information on how to buy at auction. Our staff is at your disposal to assist you.

BUYER'S PREMIUM

The purchase price will be the sum of the final bid plus a buyer's premium of 25 % inc. taxes.

VAT RULES

Non-European buyers may have all VAT invoiced refunded to them if they request so in writing to the accounting department within delay of 3 months of the date of sale, and if they provide Osenat with the third sample of the customs documentation (DAU) stamped by customs. Osenat must appear as shipper on the export document and the buyer as the consignee. The exportation has to be done within the legal delays and a maximum of 3 months of the date of sale.

1 - BEFORE THE AUCTION

Pre-sale estimates
The pre-sale estimate are intended as a guide for prospective buyers. Any bid between the high and the low pre-sale estimates offers a fair chance of success. It is always advisable to consult us nearer the time of sales as estimates can be subject to revision.
Condition of lots
Solely as a convenance, we may provide condition reports. All the property is sold in the condition in which they were offered for sale with all their imperfections and defects.
No claim can be accepted for minor restoration or small damages. It is the responsability of the prospective bidders to inspect each lot prior to the sale and to satisfy themselves that each lot corresponds with its description. Given that the re-lining, frames and finings constitute protective measures and not defects, they will not be noted. Any measurements provided are only approximate.
All prospective buyers shall have the opportunity to inspect each object for sale during the pre-sale exhibition in order to satisfy themselves as to characteristics, size as well as any necessary repairs or restoration.

Sale preview

Pre-auctions viewings are open to the public free of charge. Osenat is concerned for your safety while on our premises and we endeavour to display items safely so far as is reasonably practicable, Nevertheless, should you handle any items on view at our premises, you do so at you own risk.

2 - BIDDING IN THE SALE

Bids may be executed in person by paddle during the auction or by telephone, or by third person who vvill transmit the orders in writing or by telephone prior to the sale. The auctions will be conducted in euros. A currency converter wili be operated in the salesroom for your convenience but, as errors may occur, you should not rely upon it as substituts for bidding in euros.
Bidding in Person
To bid in person at the auction, you will need to register for and collect a numbered paddle before the auction begins. Proof of identity will be required.
If you wish to bid on a lot, please indicate clearly that you are bidding by raising you paddle and attracting the attention of the auctioneer. Should you be the successful buyers of any lot, please ensure that the auctioneer can see your paddle and that it is your number that is called out.
Should there be any doubts as to price or buyer, please draw the auctioneer's attention to it immediately.
We will invoice all lots sold to the name and address in which the paddle has been registered and invoices cannot be transferred to other names and addresses. In the event of loss of your paddle, please inform the sales clerk immediately.
At the end of the sale, please return your paddle to the registration desk.

Bidding as principal

If you make a bid at auction, you do as principal and we may held you personally and solely liable for that bid unless it has been previously agreed that you do so on behalf of an identified and acceptable third party and you have produced a valid power of attorney acceptable to us.

Absentee bids

If you cannot attend the auction, we will pleased to execute written bids on your behalf. A bidding form can be found at the back of this catalogue. This service is free and confidential. Lots will be bought as cheaply as is consistent with other bide and the reserves. In the event of identical bids, the earliest bid received will take precedence. Always indicate a " top limit " - the hammer price to which you would stop bidding if you vvere attending the auction yourself
" Buy " and unlimited bids will not be accepted.
Orders shall be made in euro.
Written orders may be
- sent by e-mail at contact@osenat.com
- sent by fax to the following number: 00 33 (0) 1 80 81 90 01
- hand delivered to staff on the premises
- sent by post to the offices of Osenat.

You may also bid by telephone. Telephone bids must be confirmed before the auction by letter, fax or e-mail. These as well as written bids must be received 24 hours before the auction so that we can guarantee satisfaction.
Bidding by telephone
If you cannot attend the auction, it is possible to bid on the telephone. As the number of telephone lines is limited, it is necessary to make arrangements for this service 24 hours before the sale.
We also suggest that you leave a covering bid which we can execute on your behalf in the event we are unable to reach you by telephone. Osenat Fontainebleau staff are available to execute bids for you in English.

3 - AT THE Auction

Conditions of sale
As indicated above, the auction is governed by the conditions printed in this catalogue. Anyone considering bidding in the auction should read them carefully. They may be amended by way of notices posted in the salesroom or by way of announcement made by the auctioneer.
Access to the lots during the sale
For security reasons, prospective bidders will not be able to view the lots whilst the auction is taking place.
Auctioning
The auctioneer may commence and advance the bidding at levels he considers appropriate and is entitled to place consecutive and responsive bids on behalf of the vendor until the reserve price is achieved.

4 - AFTER THE AUCTiON

Results

If you would like to know the result of any absentee bids which you may have instructed us to place on your behalf, please contact:
Osenat - Tél. 00 33 (0)1 64 22 27 62
Fax 00 33 (0)1 64 22 38 94
or: www.osenat.com
Payment
Payment is due immediatly after the sale and may be made by the following method:
- checks in euro
- cash within the following limits:
- 3.000 euros for trade clients
- 3.000 euros for French private clients
- 15.000 euros for foreign tax nationals (non trade)
- credit cards VISA and MASTERCARD
- Bank transfers should be made to:

HSBC FRANCE
Account holder :
Osenat
9-11 RUE ROYALE
77300 FONTAINEBLEAU
Domiciliation: HSBC FR PARIS AUBER
Code banque: 30056
Code guichet: 00811
No compte: 08110133135
Clé RIB: 57
International identification:
FR76 3005 6008 1108 1101 3313 557
SWIFT: CCFRFRPP
Siret: 44261438400018
APE 741A0
No TVA intracommunautaire: FR 76442614384

Collection of Purchases – Storage fees
Purchases can only be collected after payment infull in cleared funds has been made to Osenat.
Purchased lots will become available only afterpayment infull has been made.
Storage fees will be charged by Osenat to purchasers who have not collected their items within 15 days from the sale as follows :
- 10 € per day for furniture
- 5 € per day for object or paintings

Export

Buyers should always check whether an export licence is required before exporting. It is the buyer's sole responsibility to obtain any relevant export or import licence. The denial of any licence or any delay in obtaining licences shall neither justify the rescission of any sale nor any delay in making full payment for the lot. Osenat can advise buyers on the detailed provisions of the export licensing regulations and will submitt any necessary export licence applications on request.
However, Osenat cannot ensure that a licence will be obtained. Local laws may prohibit of some property and/or may prohibit the resale of some property in the country of importation. As an illustration only, we set out below a selection of the categories of works or art, together with the value thresholds above for which a French «certificat pour un bien culturel» (also known as «passport») may be required so that the lot can leave the French territory; the thresholds indicated in brakets is the one required for an export licence application outside the EU, when the latter differs from the national threshold.
- Pictures entirely made by hand on any support and of any material, of more than 50 years of age euros 150,000
- Furniture and objects, carpets, tapestries, clocks of more than 50 years of age euros 50,000
- Watercolors, gouaches and pastels of more than 50 years of age euros 30,000
- Original sculptures and copies of more than 50 years of age euros 50,000
- Books of more than 100 years of age euros 50,000
- Vehicules of more than 75 years of age euros 50,000
- Drawings of more than 50 years of age euros 15,000
- Prints, lithographs and posters of more than 50 years of age euros 15,000
- Photographs, films and negatives of more than 50 years of age euros 15,000
- Printed maps of more than 100 years of age euros 15,000
- Incunabula and manuscripts (EU whatever the value is) euros 1,500
- Archaeology pieces of more than 100 years of age, originating directly from excavations (1)
- Archaeology pieces of more than 100 years of age, not originating directly from excavations euros 1,500
- Parts of Historical, Religious or Architectural monuments of more than 100 years of age (1)
- Archives of more than 50 years of age (EU whatever the value is) euros 300

(1) Application for licence for these categories is subject to the nature of the item.
Preemption right
The French state retains a preemption right on certain works of art and archives which may be exercised during the auction.
In case of confirmation of the preemption right within fifteen (15) days from the date of the sale, the French state shall be subrogated in the buyers position.
Catalogue descriptions
OsenatOsenat shall exercise such due care when making express statements in catalogue descriptions, as amended by any notices posted in the salesroom prior to the opening of the auction or by announcement made by the auctioneer at the beginning of the auction and noted in the minutes of the sales, as is consistent with its role of an auction house and in the light of the information provided to it by vendor, of the scientific, technical and artistic knowledge, and the generally accepted opinions of relevant experts, at the time any such express statement is made.

Photos : Michel Bury
Conception / réalisation : Osenat

PARIS FONTAINEBLEAU
Osenat

ORDRE D'ACHAT / *ABSENTEE BID FORM*

L'Esprit du XIXème siècle
Dimanche 10 Juillet 2016
à 15h

OSENAT FONTAINEBLEAU
9-11, rue Royale - 77300 Fontainebleau
Tél. : +33 (0)1 64 22 27 62
www.osenat.com

Formulaire à retourner au
Fax : 00 33 (0)1 64 22 38 94

Dans le cadre de vos Conditions de Vente que je déclare connaître et accepter, veuillez enregistrer à mon nom les ordres d'achat ci-contre jusqu'aux montants des enchères indiquées. Ces ordres d'achat seront exécutés au mieux de mes intérêts en fonction des autres enchères portées lors de la vente.
Merci de joindre au formulaire d'ordre d'achat un Relevé d'Identité Bancaire, une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) ou un extrait d'immatriculation au R. C. S.
Les lots sont vendus par application des Conditions de Vente imprimées au catalogue. Il est vivement recommandé aux enchérisseurs de se rendre à l'exposition publique organisée avant la vente afin d'examiner les lots soigneusement. A défaut, les enchérisseurs peuvent contacter le ou les experts de la vente afin d'obtenir de leur part des renseignements sur l'état physique des lots concernés.
Aucune réclamation quelconque à cet égard ne sera admise après l'adjudication.
Les ordres d'achats sont une facilité pour les clients. La Société Osenat Fontainebleau n'est pas responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Freycinet 75016 Paris.

Nom

Adresse

Adresse e-mail

N° de téléphone **N° de télécopie**

N° de lot	Titre ou description	Enchère en € (hors frais de vente et hors TVA)
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

Signature	Date

Merci de joindre un relevé d'identité bancaire (RIB)

« [...] ton bras mince, placé dans la ligne choisie,
Equilibre, balance et ton vol et ton poids. »

Edgar Degas